

Les cours par correspondance et cours du soir

Par **Vidarcos**, le **07/05/2007** à **09:36**

Bonjour,

je travaille depuis 6 ans dans le secteur bancaire, et je souhaiterais reprendre mes études de droit, mais ayant certaines obligations je ne peux pas m'arrêter de travailler pour être à la fac à temps plein, donc je dois et veux reprendre mes études soit par correspondance, soit en cours du soir.

Quelqu'un aurait-il des idées et conseils concernant ces méthodes de travail, les cours, etc ... ?

Par **mathou**, le **07/05/2007** à **11:16**

Bonjour,

Concernant les cours par correspondance, il y a le CNED/CAVEJ. Pour les informations, tapez "cned" ou "cavej" dans "rechercher" (dans le menu sous le nom du forum), vous trouvez tous les messages qui en parlent.

Pour les cours du soir, ça doit être le régime semi-présentiel : une année se fait en deux années, par modules. Je n'en sais pas plus, il faut voir avec la faculté dans laquelle vous allez reprendre les cours.

Les façons de travailler et les cours n'étant pas tout à fait les mêmes selon la formule, je ne peux pas aider plus pour l'instant. Bon courage pour la reprise d'études !

Par **Vidarcos**, le **08/05/2007** à **13:04**

En fait j'ai déjà visité leur site par plusieurs reprises et je vais sûrement m'inscrire avec les cours du CAVEJ.

Mais j'aurais voulu avoir plus d'informations sur leur méthode de travail car après les avoir appelés je n'ai eu aucune réponse concrète sur leur cours, les examens, les réussites des candidats etc...

Donc je souhaiterais avoir quelques conseils, si ça vaut vraiment le coup de s'inscrire et de se battre pour avoir les différents diplômes, comment ça se passe etc...

Merci d'avance pour les réponses

Par **mathou**, le **08/05/2007** à **13:14**

:lol:

Voici des sujets où on en parle (enfin, moi, puisque j'y ai fait ma deuxième année Image not found or type unknown) :

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 6450#36450>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 2902#32902>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 6744#26744>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 5100#15100>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 5539#15539>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 3299#13299>

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic ... 1814#11814>

Ca peut valoir le coup si tu as un but pour reprendre tes études et améliorer ton travail.

:)

Si tu as des questions après avoir lu tout ça, n'hésite pas à les poser Image not found or type unknown